

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes Question écrite n° 122547

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant l'amélioration de l'accès des jeunes à la contraception réalisée sur la base d'une comparaison internationale. Les auteurs de cette note préconisent « de rendre effectif le libre choix contraceptif en développant une information sur l'ensemble des modes de contraceptions, y compris ceux qui sont encore peu connus en France ». Il souhaite donc qu'elle lui indique les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur: M. Patrick Lebreton

Circonscription: Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 122547

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire: Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12179 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)